

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 11 Avril (11/04/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**

M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Colette ROLLET), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT EXCUSES :

M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Jean-Luc GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

ENFANCE

31 – 11 Avril 2017

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION IFAC (INSTITUT DE FORMATION, D'ANIMATION ET DE CONSEIL)

Rapporteur : Mme GASC

Considérant que l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) est une association agréée pour organiser des sessions de formation BAFA ou BAFD.

Considérant que régulièrement, des agents municipaux du Service Enfance s'inscrivent dans ces formations,

Considérant que ces formations sont prises en charge par la collectivité.

Considérant qu'afin de diminuer le coût, l'IFAC propose à la collectivité de signer une convention de partenariat pour l'année 2017 qui permettrait de bénéficier de tarifs préférentiel sur les prochaines inscriptions.

Considérant qu'en 2017, deux agents doivent suivre un stage de perfectionnement du B.A.F.D (brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs) au mois de mai.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention entre la collectivité et l'association IFAC.

Pour copie conforme

Moissac le 13 avril 2017

Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the 'MAIRIE DE MOISSAC' with a central crest. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J.M. Henryot'.

Jean-Michel HENRYOT